

<p style="text-align: center;">CONCOURS EXTERNE</p> <p style="text-align: center;">TECHNICIEN DE RECHERCHE ET DE FORMATION CLASSE NORMALE</p> <p style="text-align: center;">Session 2021</p> <p style="text-align: center;">Académie de Nantes</p> <p style="text-align: center;">Centre organisateur : Université de Nantes</p>
--

**BRANCHE D'ACTIVITE PROFESSIONNELLE : F « Culture, Communication,
Production et diffusion des savoirs »**

**EMPLOI-TYPE : Technicien-ne d'information documentaire et de
collections patrimoniales**

Mardi 18 mai 2021

Lieu : Université de Nantes

Durée de l'épreuve : 3h – Coefficient : 3

EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE

L'épreuve d'admissibilité consiste dans le traitement de questions et la résolution de cas pratique et d'exercices relevant de l'emploi-type à pourvoir.

**Lisez attentivement les instructions figurant page 2 du présent dossier
avant de commencer à composer**

INSTRUCTIONS IMPORTANTES

Le présent dossier comporte 9 pages numérotées de la page 1 à la page 9. Assurez-vous que cet exemplaire soit complet. Dans le cas contraire, demandez un nouvel exemplaire au responsable de la salle.

Il vous est rappelé que votre identité ne doit figurer que dans la partie supérieure de la bande en-tête de la copie mise à votre disposition. Toute mention d'identité ou tout signe distinctif porté sur toute autre partie de la copie que vous remettrez en fin d'épreuve entraînera l'annulation de votre épreuve.

Consignes concernant les copies :

Ce dossier constitue le sujet de l'épreuve et le document sur lequel vous devez formuler vos réponses. Aucun document complémentaire ne sera accepté ni corrigé.

Les feuilles de brouillon fournies par l'administration ne doivent pas être insérées dans les copies et ne seront pas prises en compte dans la correction.

Seule l'utilisation d'un stylo de couleur bleue ou noire est autorisée. L'utilisation d'une autre couleur, du crayon à papier ou d'un surligneur est interdite.

Ce sujet ne doit pas être détaché/dégrafé.

Merci de prêter une attention particulière à l'orthographe, à la grammaire et à la syntaxe.

Matériel :

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire ou de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Vous devez éteindre et ranger votre téléphone portable pendant toute la durée de l'épreuve.

CONCOURS EXTERNE	Epreuve écrite d'admissibilité	Session 2021	Page 2/9
TECHNICIEN DE RECHERCHE ET DE FORMATION CLASSE NORMALE			

1. Veuillez développer les sigles (5 pts) :

- RM : _____
- VITAM : _____
- DPO : _____
- UMR : _____
- SAE : _____

2. Questions ESR (5 pts) :

- **Donnez :**
 - le nom de la ministre en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche en France :

- le nom de la présidente de l'Université de Nantes :

- **Citez 3 EPST :**

- _____
- _____
- _____

3. Questions environnement archivistique (20 pts) :

- **Quel est le cadre législatif qui encadre la gestion des archives d'un établissement d'ESR (principale instruction) ?**

- Quel est le rôle des archives départementales par rapport au service d'archives d'une université ?

- Quel est le statut des archives des enseignants-chercheurs ?

- Citez 4 règles de conservation préventive :

- Citez trois grands principes du RGPD :

4. Listez les grandes étapes du versement d'un vrac d'archives (20 points).
